

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.1 Environnement sociopoliticoéconomique
(stimulateur)

ISP-1003-1 Initiation au marché du travail

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Québec 

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.1 Environnement sociopoliticoéconomique
(stimulateur)

ISP-1003-1 Initiation au marché du travail

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0795

ISBN 2-550-35151-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	3
3.1	Notions	3
3.2	Habiletés	4
4	Tableau des pondérations	5
5	Justification des contenus et de leur pondération	6
6	Comportements observables	7
7	Spécifications de l'épreuve	8
7.1	Type d'épreuve	8
7.2	Type de résultat	8
8	Références bibliographiques	9

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.1.1 : Environnement sociopoliticoéconomique (stimulateur)

COURS : ISP-1003-1 Initiation au marché du travail

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours *ISP-1003-1 Initiation au marché du travail*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant la dimension physique, intellectuelle et émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle » ainsi que de la globalité de l'adulte.	1. L'évaluation doit avoir une portée multidimensionnelle pour faire état d'une formation globale de la personne qui soit qualifiante pour l'ensemble des objectifs du cours <i>ISP-1003-1 Initiation au marché du travail</i> .
2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde.	2. L'évaluation permet de vérifier l'autonomie de l'adulte et sa stabilité dans ses comportements lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation et de transfert dans un contexte d'insertion professionnelle et d'interaction avec l'environnement.
3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement.	3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et d'évaluer ses capacités à les exploiter.
4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution.	4. L'évaluation permet de vérifier la connaissance qu'a l'adulte du marché du travail qui évolue constamment et, par conséquent, son parcours professionnel à remettre en question.
5. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui favorise une intégration réussie dans le monde des études et du travail* » plus spécialement en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses capacités.	5. L'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre les capacités de l'adulte et son choix de formation.

NOTE 1 : Ce sont les orientations 2, 3 et 4 qui prédominent dans le cours *ISP-1003-1 Initiation au marché du travail*.

NOTE 2 : Les comportements du domaine socioaffectif précisés à la section « Plan de mise en situation » du cours ont été exploités en fonction de leurs incidences sur le domaine cognitif.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

3 CONTENU

3.1 Notions

Phase 1 Sensibilisation au marché du travail

- Normes sociales liées à l'emploi
- Facteurs de changement ayant une incidence sur le marché du travail
- Incidences des transformations sociales et économiques sur le marché de l'emploi
- Mesures de soutien favorisant l'insertion de l'adulte au marché du travail
- Lois régissant le marché du travail et la main-d'oeuvre; droits et recours ayant trait aux lois du travail
- Exigences des employeurs et attitudes recherchées au travail

Phase 2 Sensibilisation aux incidences des transformations sociales sur l'emploi

- Incidences des transformations sociales et économiques sur le marché de l'emploi et solutions créatives
- Mesures de soutien, droits ou recours
- Effets de surplus et de pénurie de main-d'oeuvre dans différents domaines locaux et régionaux

Phase 3 Perception de la situation du marché du travail

- Nouvelles avenues dans le marché du travail et obstacles à l'insertion professionnelle de l'adulte

3.2 Habiletés

- **Connaître :**

Capacité à désigner et à nommer des normes sociales liées à l'emploi, des mesures de soutien favorisant l'insertion de l'adulte au marché du travail, des lois qui régissent le marché du travail et la main-d'oeuvre ainsi que des droits et des recours ayant trait aux lois du travail.

- **Comprendre :**

Capacité à déterminer des facteurs de changement dans le marché du travail, à expliquer des incidences des transformations sociales et économiques ainsi que des exigences des employeurs sur les attitudes recherchées au travail.

- **Analyser :**

Capacité à déterminer, découvrir, déduire et détecter des solutions créatives adaptées aux incidences des transformations sociales et économiques sur le marché de l'emploi, des mesures de soutien, des droits ou recours adaptés à certaines situations, des cas de surplus et de pénurie de main-d'oeuvre ainsi que leurs effets sur l'emploi dans différents secteurs d'activités.

- **Synthétiser :**

Capacité à produire un bilan de ses découvertes quant aux nouvelles avenues qui s'ouvrent sur le marché du travail et quant aux obstacles qui limitent l'insertion professionnelle de l'adulte.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Phase 1 Sensibilisation au marché du travail	Phase 2 Sensibilisation aux incidences des transformations sociales sur l'emploi	Phase 3 Perception de la situation du marché du travail
Habiletés	64 %	20 %	16 %
Connaître 28 %	. Normes sociales . Mesures de soutien favorisant l'insertion de l'adulte au marché du travail . Lois régissant le marché du travail et la main-d'oeuvre; droits et recours (1) 28 %		
Comprendre 36 %	. Facteurs de changements . Incidences des transformations sociales et économiques . Exigences des employeurs et attitudes recherchées (2) 36 %		
Analyser 20 %		. Incidences des transformations sociales et économiques sur le marché de l'emploi et solutions créatives . Mesures de soutien; droits ou recours . Effets de surplus et de pénurie de main-d'oeuvre dans différents domaines (3) 20 %	
Synthétiser 16 %			. Nouvelles avenues dans le marché du travail et obstacles à l'insertion professionnelle de l'adulte (4) 16 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le « Plan de mise en situation » proposé dans le cours ISP-1003-1 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

Notions		Habiletés	
Sensibilisation au marché du travail	64 %	Connaître	28 %
		Comprendre	36 %
Sensibilisation aux incidences des transformations sociales sur l'emploi	20 %	Analyser	20 %
Perception de la situation du marché du travail	16 %	Synthétiser	16 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

Phase 1 Sensibilisation au marché du travail

- | | | |
|------|-----------|--|
| 8 % | 1) | À partir de l'information obtenue, nommer quatre normes sociales liées à l'emploi. |
| 8 % | | À la suite d'une collecte d'information, désigner quatre mesures de soutien favorisant l'insertion de l'adulte au marché du travail. |
| 12 % | | À la suite d'une collecte d'information, nommer deux lois régissant le marché du travail et l'ensemble de la main-d'oeuvre de même que les droits et recours qui en découlent. |
| 9 % | 2) | À la suite d'une collecte d'information, déterminer trois facteurs de changement ayant une incidence sur le marché du travail. |
| 9 % | | À la suite d'une collecte d'information, expliquer trois incidences des transformations sociales et économiques sur le marché du travail. |
| 18 % | | À la suite d'une visite effectuée chez un employeur, expliquer trois exigences qu'il peut avoir et trois attitudes qu'il recherche au travail. |

Phase 2 Sensibilisation aux incidences des transformations sociales sur l'emploi

- | | | |
|-----|-----------|--|
| 6 % | 3) | À partir d'une mise en situation, découvrir deux solutions créatives adaptées aux incidences des transformations sociales et économiques sur le marché de l'emploi. |
| 8 % | | À partir d'une mise en situation, déterminer une mesure de soutien ainsi qu'un droit ou un recours qui s'applique à celle-ci. |
| 3 % | | À partir de données sur des secteurs d'activité économique, détecter un cas de surplus et un cas de pénurie de main-d'oeuvre. |
| 3 % | | À partir de données sur des secteurs d'activité économique, déduire un des effets que peut avoir sur l'emploi un surplus de main-d'oeuvre et un des effets que peut avoir sur l'emploi une pénurie de main-d'oeuvre. |

Phase 3 Perception de la situation du marché du travail

- | | | |
|------|-----------|---|
| 16 % | 4) | À partir de l'information obtenue, produire un bilan de ses découvertes quant à deux nouvelles avenues qui s'ouvrent sur le marché du travail et quant à deux obstacles qui limitent l'insertion professionnelle de l'adulte. |
|------|-----------|---|

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale. Elle comporte deux parties.

La première partie porte sur les dimensions n^{os} 1, 2 et 3; la seconde porte sur la dimension n^o 4.

L'épreuve peut se dérouler en plusieurs séances et ne doit pas dépasser 90 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

La première partie compte pour 84 p. 100; la seconde, pour 16 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

